TRÉGA' INFOS

Mairie de Trégarantec
Ti-Kêr Tregaranteg

Bulletin d'informations municipales

N°7/ Juin 2024

MÉMENTO

Le Maire et les adjoint.e.s vous reçoivent sur rendez-vous

Numéros d'urgence/service de garde
Pompiers : ✆18 ou 112
Gendarmerie : ✆ 17 ou 02.98.83.00.40
Médecin/dentiste de garde: ✆15
Pharmacie de garde: ✆ 3237
Ambulances : ✆ 15
Electricité : ✆ 08.10.33.30.29
Service eau/assainissement collectif (CLCL) - ✆ 02.98.83.02.80.
Ambulance : du lundi au samedi, de 20h à 8h et dimanche/jour férié, faire le 15.
Maison de l'emploi / France services Lesneven 8h30-12h/13h30-17h30 (16h30 le vendredi) ✆ 02.98.21.13.14 ou accueil@maison-emploi-lesneven.fr.
Déchetterie de Lesneven : ouvert du Lundi au samedi 9h- 12 h ; 14h-17h45 (fermeture à 11h les 1ers jeudis de chaque mois.
Maison de l'enfance :
Crèche/Multi-accueil ✆02.98.83.66.50.
Centre de Loisirs/Garderie périscolaire ✆ 02.98.83.69.33 ou ploudaniel@epal.asso.fr
Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles :repamdeslegendes@gmail.com ou ✆ 06.47.82.78. 48.
Cinéma Even Lesneven : Site : Allocine Cinéma Even/ Facebook : @CinemaEvenLesneven/ Instagram : @cinema.even.lesneven
Marché bio: Le samedi matin de 9h45 à 13h00
Tous les jeudis à compter de 18h00 Nouveau food-truck « la tribu d'Anna », traiteur crêpier gourmand et original, spécialiste de la galette 100 % sarrasin à base de produits locaux : Paquet de 6 crêpes (froment ou sarrasin) - Galette-saucisse - complète (à emporter dans une boite carton, type boite à pizza) et toutes autres crêpes garnies (3 ingrédients)- Crêpe dessert. www.latribudanna.fr

La mairie est ouverte au public les mardis, jeudis et vendredis de 9H00 à 12h30, lundis et mercredis de 8h30 à 12h30
Tél : 02.98.83.61.65
mairie.tregarantec@wanadoo.fr
https://tregarantec.bzh/ mairie de Trégarantec

VIE MUNICIPALE / BUHEZ AN TI KER

ELECTIONS EUROPEENNES

Dimanche 9 juin 2024, les électeurs sont appelés à voter pour les élections européennes. Ces élections permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Le bureau de vote, à la mairie sera **ouvert de 8h00 à 18h00**.

Documents nécessaires
Pour pouvoir voter, vous devez présenter un document d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans**,** parmi ceux énumérés dans l'arrêté du 16 novembre 2018
La carte électorale est recommandée**.** Toutefois, l'absence de carte électorale n'empêche pas de voter. Même en cas de perte de votre carte électorale, vous pouvez aller voter.

Nous informons les électeurs que les 20 listes suivantes n'ont pas fourni de bulletins de vote papier pour ce scrutin :
1. POUR UNE HUMANITE SOUVERAINE
2. POUR UNE DEMOCRATIE REELLE : DECIDONS NOUS-MEMES !
7. FREE PALESTINE
9. PARTI REVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES
10. PARTI PIRATE
12. PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPEENS, POUR L'ARMEE EUROPEENNE, POUR L'EUROPE SOCIALE, POUR LA PLANETE !
16. PAIX ET DECROISSANCE
17. POUR UNE AUTRE EUROPE
21. NOUS LE PEUPLE
23. « POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTE ! » PRESENTEE PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS

25. NON ! PRENONS-NOUS EN MAINS
26. FORTERESSE EUROPE - LISTE D'UNITE NATIONALISTE
28. NON A L'UE ET A L'OTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL
30. FRANCE LIBRE
32. LA RUCHE CITOYENNE
34. DEFENDRE LES ENFANTS
38. LIBERTE DEMOCRATIQUE FRANCAISE

Les électeurs ont donc la possibilité, particulièrement pour les listes candidates ci-dessus, d'imprimer le bulletin qu'ils pourront se procurer auprès des listes candidates (sur leur site internet ou via leur formulaire de contact). Ils ne pourront pas être imprimés sur place. Il revient à l'électeur d'imprimer le bulletin de son choix, pour les listes précitées, avant de se présenter à son bureau de vote.

L'électeur veillera à procéder à son impression :

- en format paysage,
- en recto-verso pour les bulletins conçus ainsi,
- sur papier blanc,
- de la même couleur, ou en noir-et-blanc, et de la même dimension que le bulletin original.

Toute utilisation d'un format, d'une taille ou d'une couleur non conforme pourra être rejetée par le président du bureau de vote lors du dépouillement des suffrages, et le bulletin utilisé sera considéré nul.

MODIFICATION DE CIRCULATION LE 18 JUIN 2024

Mardi 18 juin. CÉRÉMONIE À LA STÈLE DE KERBIQUET.

Pour honorer la mémoire des quatre aviateurs décédés lors du crash de leur avion le 18 juin 1940, une stèle a été érigée à Kerbiquet le 18 juin 2013. Une cérémonie commémorative aura lieu mardi 18 juin à 18h00 (mise en place à 17h45). Cette manifestation est ouverte à tous. Réglementation de la circulation : Circulation interdite VC n°3, du rond-point de Kerbiquet jusqu'à la limite avec Trégarantec, à partir de 17h00 jusqu'à la fin de la cérémonie.

JOURNÉE CITOYENNE ENTRETIEN DU CIMETIERE LE 14 JUIN 2024

NOUVEAU SERVICE DE RESTAURATION SUR TREGARANTEC

Une entreprise individuelle a démarré son activité sur la commune depuis le début de l'année 2024.
Le principe proposé par Anne Gaelle est de répondre de manière personnalisée aux demandes de particuliers et d'entreprises pour l'organisation d'un buffet, repas d'anniversaire, etc . La livraison est assurée par Anne-Gaëlle.
Contact uniquement par tel 06.33.12.21.54 au ou par mail lesaccordsgourmands@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Elagage : Les travaux d'élagage des talus par l'entreprise LE CAAP débuteront lundi 10 juin et se poursuivront durant la journée du mardi 11 juin 2024.

Jardins ouvriers : Deux parcelles, prêtes pour les plantations, sont encore disponibles. Les habitants intéressés sont invités à contacter le secrétariat de mairie.

Piège à frelons asiatiques : 25 bouchons permettant la création de pièges à frelons asiatiques sont disponibles en retrait auprès du secrétariat de mairie pour les habitants souhaitant installer ce système de « bouchon piège **»,** adaptable en quelques secondes sur une simple bouteille d'eau en plastique**.**

TOUT SAVOIR SUR LE SMISHING

Comment savoir si le message que vous venez de recevoir est une arnaque au smishing ?

Quelques éléments peuvent déjà vous alerter mais tout d'abord voici quelques conseils à retenir :

-Ne cliquez jamais sur le lien reçu
-Connectez-vous à votre compte par le moyen habituel

Pour plus de conseils, n'hésitez pas à consulter la page :

https://www.cybermalveillance.gouv.fr/

EVITER LES DEPARTS DE FEU

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation (herbe, broussailles, etc.).
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.
- Vous avez un jardin ? Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et nettoyez les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement. En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.
Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Création de talus et plantation de haies :

Dans le cadre du programme Breizh Bocage, le Syndicat des Eaux du Bas-Léon invite les collectivités, agriculteurs et particuliers à renforcer le maillage bocager sur le bassin versant de l'Aber Wrac'h. Si les travaux sont éligibles, ce programme permet une prise en charge à 100% des talutages et des plantations de haies (financés par le FEADER, la Région Bretagne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère et le Syndicat). Ces aménagements répondent à de nombreux enjeux, notamment celui de préservation de la qualité des eaux (en proximité de zone humide, sur des linéaires en bas de pente, par le déplacement d'entrées de champs, …).

Un projet ? Besoin de conseils ?

Contactez directement le Syndicat au : 07 50 71 49 87 - agribocage.basleon@orange.fr

VIE PAROISSIALE - Buhez ar barrez

Messes dominicales du mois de juin 2024

Date	CCL Lesneven	CCL Côtes des légendes
sam. 1 juin	Lesneven 18:00	
dim. 2 juin	Plouider 09:30 Loc-Brévalaire 10 :30 pardon Le Folgoët 11:00	Plounéour Trez 10:30 *1ère Communion*
sam. 8 juin	Lesneven 18:00	
dim. 9 juin	Lanarvilly 09:30 Le Folgoët 11:00	Kerlouan 10:30 *Profession de foi*
sam. 15 juin	Lesneven 18:00	
dim. 16 juin	Ploudaniel 10:30 *1ere communion* Le Folgoët 11:00	Guissény 10:30
sam. 22 juin	Lesneven 18:00	
dim. 23 juin	Kernilis 09 :30 Le Folgoët 11:00	Saint Frégant 10:30
sam. 29 juin	Lesneven 18:00	
dim. 30 juin	Plouider 09:30 Le Folgoët 11:00 Pardon Guicquelleau à la chapelle	Plounéour Trez 10:30 *Fête Saint Pierre Saint Paul*

CHEZ NOS VOISINS – Ha Tro-War

Concert de la chorale "Si çà vous chante" de Guissény, sous la direction de Pierre Di Faostino-Espace multifonction de St Frégant , dimanche 9 juin à 15h30, avec la participation de la chorale "Échappée belle" de Plouzané. Entrée libre, participation au chapeau. Contact : 06 83 11 01 04

Les Randos des Darons auront lieu le dimanche 16 juin à Plouider. 2 formats de randonnées 9 et 13 km à travers la campagne de Plouider et de Goulven Les inscriptions se font à partir de 8h30 à l'espace Roger Calvez (salle sous la mairie) pour un départ à 9h
Tarif:5€ (dont 1€ reversé à l'association Pour l'avenir de Noah) Ouvert à tous

Bal des sapeurs pompiers de Lesneven : le 06 juillet 2024 à la salle Kerjezequel de Lesneven Ouverture des portes à 18h30 avec en début de soirée le chanteur Mathis SALAUN suivi du DJ Jean Teck. Restauration sur place - Réservation des places via Billetweb ou sur place.

ASP - Respecte du Léon : Prochaine rencontre aura lieu à Lesneven, dans ses locaux 7, rue Alsace Lorraine. (Face au Cinéma – Bâtiment du milieu – 1er étage), jeudi 13 juin 2024 de 14H15 à 16H15. Inscription au : 06.04.09.57.99

No name band : Concert le 20 juin à ORGE ET Houblon Lesneven et le 21 juin 2024 à 19h00 à la Fabrik Lesneven

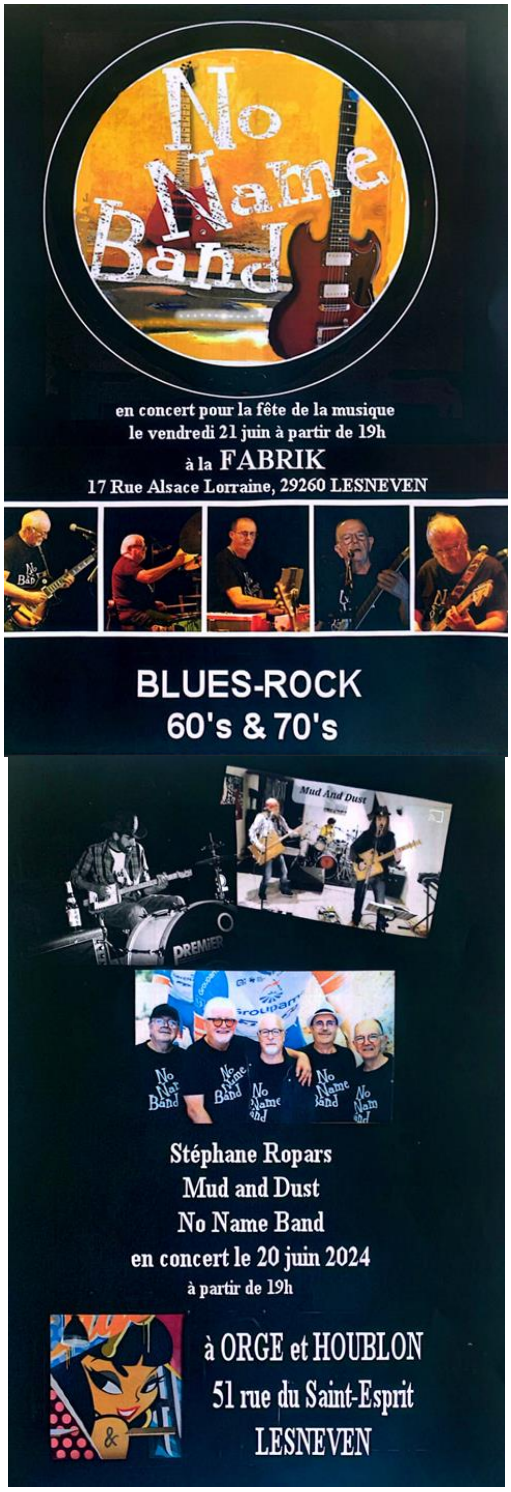

Cinéma Even : Devant le succès de la projection du film « un p'tit truc en plus », votre Cinéma Even de Lesneven ajoute des séances pour UN P'TIT TRUC EN PLUS ! Pour rappel les portes du cinéma s'ouvrent 30 à 45 minutes avant l'horaire indiqué. Les réservations ne sont possibles qu'avec une carte d'abonnement ou tickets CE Cinéma Even avec le Pass Culture ou avec QR code via le site internet

https://lesnevencinemaeven.cine.boutique/?tab=schedule

Saint Méen Le Club des 2 Vallées organise un concours de pétanque le Dimanche 30 Juin à l'espace multifonctions. Concours en doublettes formées (ouvert à tous).6 € d'inscription par équipe. Jet du bouchon 14h00.

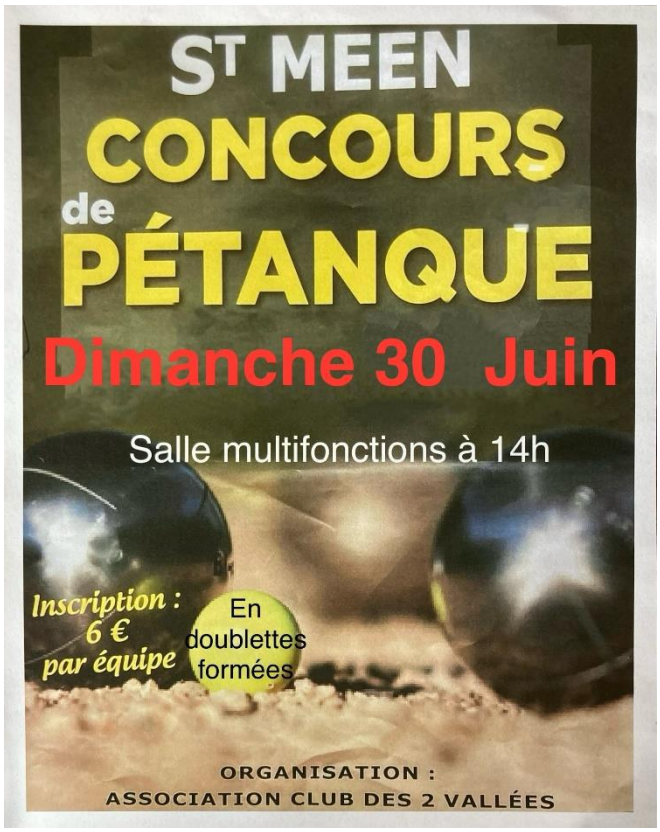

KARATE-DO LESNEVEN

Karaté enfants découverte

Samedi 15 juin – 17h/18h30

Lieu : Salle des Arts Martiaux, rue Dixmude (face à la médiathèque)

Ouvert à tous les enfants de 8/13 ans,
licenciés et non licenciés au Karaté-Do Club de LESNEVEN

Programme :

- Présentation du karaté
- Démonstration par les enfants du club (techniques dans le vide – Kata – combats)
- Initiation au Karaté en tenue de sports
- Echanges entre les enfants licenciés et non licenciés
- Initiation self défense

Encadrement :

- Bernard PAUGAM, 7ème dan, Diplômé d'Etat
- Régis ABIVEN, 5ème dan, Instructeur Fédéral

Petites annonces :

-Vends coupe bordure électrique, marque Gardena, acheté le 24 mai 2024 46 euros au magasin vert. Vendu 30 euros. Contact 06.40.88.44.75